



Fédération Française de Carrosserie  
Industrie et Services



Mobilité  
Réparation et Services

Information Presse

15 janvier 2025

## TRIBU toujours au top en 2024 !

**TRIBU, la plateforme informatique de gestion de sinistres automobiles par cession de créance, créé par la FFC en 2000, continue de séduire les réparateurs !**

Alors que ce procédé administratif se démocratise depuis quelques années, la simplification des démarches que permet la plateforme TRIBU séduit de plus en plus de professionnels (carrossier ou vitrier spécialisé) ne disposant pas des agréments de toutes les compagnies d'assurance. En 2024, la FFC Mobilité Réparation et Services a enregistré **138 500 dossiers, traités avec succès par TRIBU.**

On rappelle que grâce à la cession de créance, le client n'a plus besoin d'avancer les frais de remise en état, en attendant que son assurance le rembourse. Il laisse au professionnel le soin de se faire régler directement par la compagnie d'assurance.

**Au-delà des performances de l'outil c'est surtout la mise en place d'une procédure spécifique et l'accompagnement effectué au quotidien par les services de la FFC Mobilité Réparation et Services, qui satisfont ses 2 300 adhérents et utilisateurs de TRIBU.**

Venez nous rejoindre !

---